

Accueil > Machinisme > Actualités Machinisme > Un site internet dédié à la certification Eco-épandage



08/07/15

Machinisme

Un site internet dédié à la certification Eco-épandage

Axema

Supervisée par Axema, la certification Eco-épandage fait entrer les épandeurs à fumier et les tonnes à lisier dans l'ère de l'agriculture de précision, appliquée aux engrais organiques. Le site eco-epandage.com en définit les modalités et liste les matériels certifiés.



Buchet

C'est un nouveau critère de choix et pas le moindre qui s'offre aux agriculteurs désireux de renouveler leur matériel d'épandage d'engrais organiques : la certification Eco-épandage. Celle-ci garantit aux acheteurs d'un matériel labellisé des performances agronomiques mesurées et vérifiées telles que la constance de la dose appliquée, la régularité de la répartition transversale et longitudinale, le respect de la structure des sols en profondeur. A ces avantages d'ordre agronomique s'ajoutent des aspects pratiques telles que la mise en route systématique par le revendeur de la machine et la proposition

d'une formation aux utilisateurs. La conformité réglementaire (Code la route, Directive machines) achève de distinguer les matériels labellisés Eco-épandage.

Les constructeurs à la manœuvre



Pichon

Le défi est ambitieux du fait l'hétérogénéité des effluents générés par les exploitations. Mais il en valait la peine du fait des incidences économiques et environnementales des engrais organiques. Grâce au label Eco-épandage, les agriculteurs peuvent s'assurer de la pleine valorisation fertilisante de leurs amendements sans risquer ni les sous-dosages préjudiciables aux rendements de leurs prairies et cultures, ni les sur-dosages risquant d'engendrer des fuites dans le milieu naturel. Si le défi est ambitieux, il est aussi courageux de la part

des constructeurs, à l'origine d'un processus initié en 2011, avec au départ Pichon et Rolland à la manœuvre, relayés ensuite par Axema, le Syndicat des industriels de l'agroéquipement. Irstea a de son côté fourni la caution scientifique par le biais de son banc d'essai Cemob, capable d'analyser à poste fixe la répartition transversale et longitudinale d'un épandeur et d'établir des cartographies. Le tout est certifié par Certipaq. L'initiative et l'expertise sont uniques en Europe. Les matériels certifiés sont encore peu nombreux puisque deux constructeurs seulement, à savoir Buchet pour des épandeurs à fumier et Pichon pour des tonnes à lisier, disposent de matériels certifiés Eco-épandage. Faut-il y voir le gage d'un processus de test hautement discriminant ? Peut-être.